

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type Mines	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission	Puissance administrative en France
3.0 V6	11/1999 à 7/2004	9DXFXB	ES9J4S	2 946 / 154 / 210	M5 (ML5T)	14
3.0 V6 Pack	11/1999 à 7/2004					
3.0 V6 auto	11/1999 à 7/2004					
3.0 V6 Pack auto	11/1999 à 7/2004					
3.0 V6 Premium pack auto	7/2004 à 9/2004	9DXFXE	ES9J4S	2 946 / 154 / 210	A4 (4HP20)	14
2,2 HDi BV5	11/1999 à 9/2003	9D4HXB	DW12TED4	2 179 / 98 / 136	M5 (ML5T)	8
2,2 HDi Pack BV5	11/1999 à 9/2003					
2,2 HDi BV6	10/2003 à 7/2004					
2,2 HDi Premium BV6	7/2004 à 9/2004	9D4HXG	DW12TED4	2 179 / 98 / 136	M6 (ML6C)	8
2,2 HDi Pack BV6	10/2003 à 7/2004					
2,2 HDi Premium pack BV6	7/2004 à 9/2004					
2,2 HDi auto	9/2000 à 7/2004					
2,2 HDi Premium auto	7/2004 à 9/2004	9D4HXE	DW12TED4	2 179 / 98 / 136	A4 (4HP20)	8
2,2 HDi Pack auto	9/2000 à 7/2004					
2,2 HDi Premium pack auto	7/2004 à 9/2004					

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (A)

Le numéro d'identification à 17 caractères est frappé sur le collecteur d'auvent, légèrement à droite (Fig.1).

Ce numéro est également inscrit sur la plaque constructeur et à gauche derrière le pare brise.

PLAQUE CONSTRUCTEUR (B)

La plaque constructeur (B) (Fig.1) est rivetée sur la partie avant du longeron droit.

ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (C)

Cette étiquette de renseignements est collée sur le longeron avant droit (Fig.1).

Elle indique :

- le numéro de DAM.
- le numéro de séquence.
- la référence peinture.

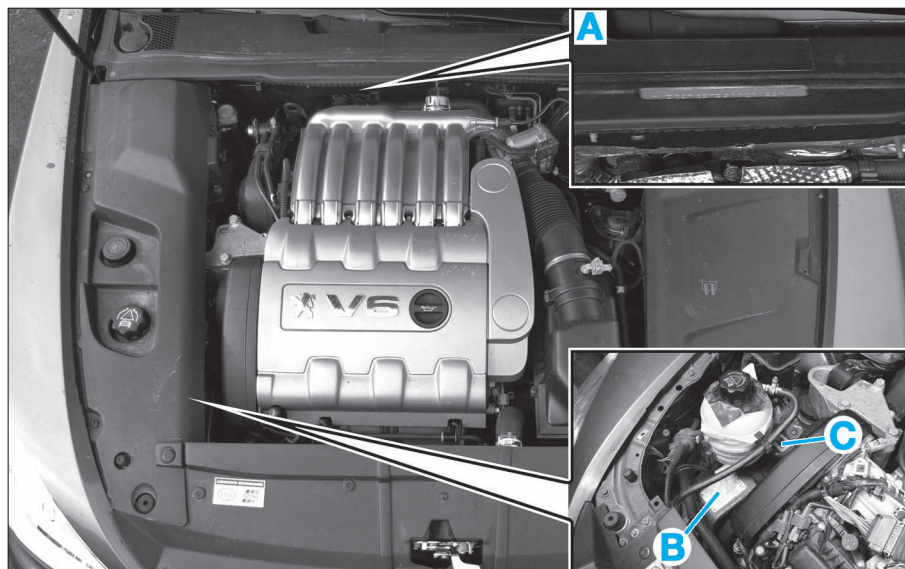


FIG. 1

IDENTIFICATION DU MOTEUR

Moteur 2,2 HDi DW12TED4 (Fig.2)

Le type réglementaire du moteur et son numéro de fabrication sont gravés à l'avant du bloc-cylindres côté boîte de vitesses. Le numéro d'identification est également mentionné dans le numéro de série du 6° au 8° caractère.

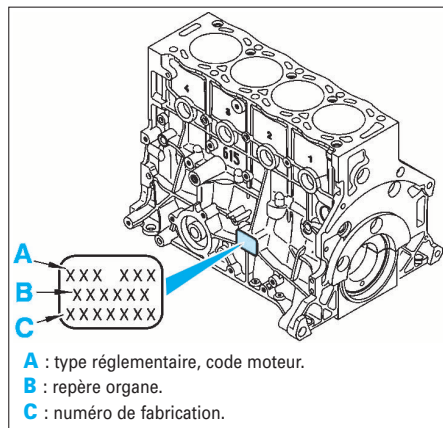


FIG. 2

Moteur 3,0 V6 ES9J4S (Fig.3)

Le type réglementaire du moteur et son numéro de fabrication sont gravés à l'avant du moteur, sur le carter palier de vilebrequin à proximité du filtre à huile. L'identification du moteur est rappelée sur une plaquette fixée sur le carter de distribution.

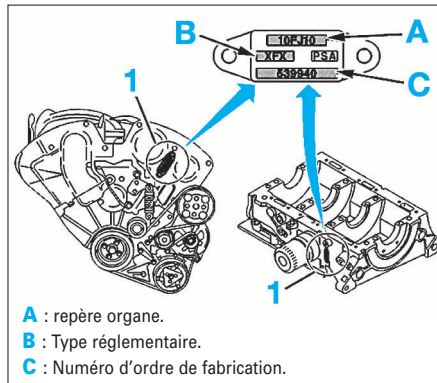


FIG. 3

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Boîte de vitesses mécanique ML5T (Fig.4)

Une première identification en "B" comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur le carter de la cloche d'embrayage. Une seconde est réalisée par une étiquette en "A" collée sur le carter arrière

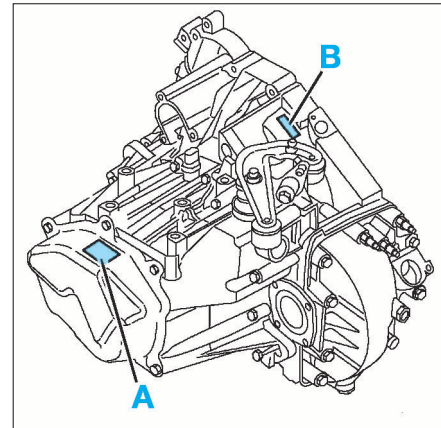


FIG. 4

Transmission automatique 4HP20 (Fig.5)

L'identification est rivetée sur le carter. On y trouve dans l'ordre:

- A : numéro de série.
- B : numéro de nomenclature ZF.
- C : repère de boîte.
- D : type de transmission automatique.

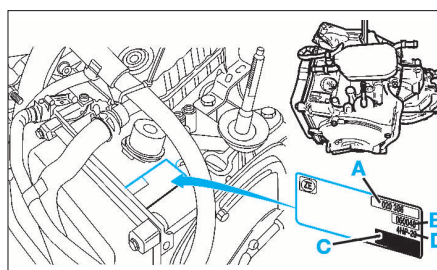


FIG. 5

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS EXTÉRIEURES (en mm)

- Longueur hors tout : 4 871 mm.
- Largeur hors tout (rétroviseur rabattus) : 1 835 mm.
- Hauteur (en ordre de marche) : 1 460 mm.
- Empattement : 2 800 mm.
- Porte à faux avant : 974 mm.
- Porte à faux arrière : 1 097 mm.
- Voie avant : 1 539 mm.
- Voie arrière : 1 537 mm.
- Garde au sol (à la masse autorisée en charge) : 110 mm.

DIMENSIONS INTÉRIEURES

- Largeur aux places avant :
 - coudes : 1 492 mm.
 - épaules : 1 455 mm.
- Largeur aux places arrière :
 - coudes : 1 526 mm.
 - épaules : 1 435 mm.
- Course des sièges avant : 240 mm.
- Coffre :
 - hauteur : 458 mm.
 - largeur : 1 150 mm.
 - profondeur : 1 186 mm.

POIDS ET CHARGE (en kg)

Poids	V6		2.2 HDi	
	BVA	BVM	BVA	BVM
Masse à vide (tous pleins effectués)	1 580	1 560	1 535	1 550
Répartition sur l'essieu avant	990	965	928	943
sur l'essieu arrière	590	595	607	607
Masse totale maxi autorisée en charge	2 160	2 140	2 115	2 130
Charge maxi admissible sur l'avant	1 200			
sur l'arrière				
Rapport poids (Kg) / puissance (KW) (à vide)	10,53	10,40	15,66	15,81
Masse totale autorisée avec remorque freinée	3 660	3 940	3 715	3 330
Masse totale de la remorque freinée	1 500	1 800	1 600	1 200
Charge maxi sur crochet d'attelage	72			

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

CAPACITÉS

Réservoir à carburant : 80 litres.
Huile moteur après vidange et remplacement du filtre :
- 2,2 HDi : 4,75 litres.
- V6 : 4,75 litres.


Liquide de refroidissement :

- V6 : 11,8 litres.
 - V6 auto : 11 litres.
 - 2,2 HDi : 10,8 litres.
- Huile de boîte de vitesses :
- Boîte de vitesses mécanique : 1,85 litre.
 - Boîte de vitesses automatique :
 - remplissage initial : 8 litres.
 - après vidange : 3 litres.

PERFORMANCES, CONSOMMATIONS ET ÉMISSIONS

Performances (conducteur seul + 1/2 de la charge utile)	V6		2,2 HDi	
	BVA	BVM	BVM	BVA
Vitesse maximale (km/h)	232	240	205	202
Accélération :				
400 m départ arrêté (s)	16,9	15,8	17,5	18,2
1000 m départ arrêté (s)	30,5	28,9	31,9	33,3
0 à 100 km/h (s)	9,9	8,1	10,6	12,1
Consommation (l/100 Km)	selon directive CEE 93/116			
ECE (consommation urbaine)	14,4	13,9	8,9	9,8
EUUC (consommation extra urbaine)	7,8	7,4	5,5	5,8
Mixte	10,2	9,8	6,7	7,2
Émission de CO ₂ (g/km)	245	234	178	193

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord ou sur l'étiquette collée à l'intérieur de la trappe à carburant. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.



ÉTIQUETTE MENTIONNANT LES PRESSIONS DE GONFLAGE

Couple de serrage des vis de roues (acier ou alliage) : 9 daN.m.

Caractéristique des jantes et pneumatiques

Type de jante (selon équipement et option)	Féline	Vivace	Marguerite
Repère de jante	7,5J17 CH 5-45	7J16 CH 5-39	7J16 CH 5-39
Dimension des pneumatiques	225/50 R 17	225/55 R 16	225/55 R 17
Pression AV, vide/pleine charge (bars)	2.3/2.3	2.3/2.3	2.5/2.5
Pression AR, vide/pleine charge (bars)	2.3/3.2	2.3/3.2	2.5/3.2

LEVAGE

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports en tôle sous la caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé. Dans le cas d'un véhicule avec transmission automatique, placer le sélecteur sur la position "P" (Parking).

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.



IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE

REMORQUAGE

Un anneau de remorquage est fourni avec l'outillage de bord, placé dans la roue de secours.

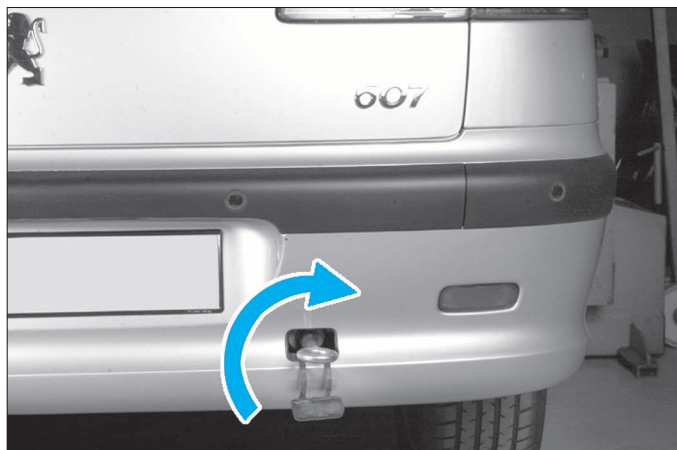
Pour réaliser le remorquage, par l'avant ou par l'arrière, déclipser le cache situé sur le côté droit du bouclier (Fig.8) pour l'avant (Fig.9) pour l'arrière. Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.



Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, le véhicule peut être remorqué sur un parcours inférieur à 50 km et sans dépasser 50 Km/h avec le sélecteur en position "N"



IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE AVANT (FIG.8)



IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE (FIG.9)

PROGRAMME D'ENTRETIEN

La fréquence de l'entretien normal est programmée **tous les 30 000 km (3L V6) ou 20 000 km (2.2 HDi) ou tous les 2 ans**. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien **tous les 20 000 km (3L V6) ou 15 000 km (2.2 HDi) ou tous les ans**.

Sous le terme utilisation sévère, on entend :

- parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...)
- pays très chauds (température régulièrement supérieure à 30°C),
- pays très froids (température régulièrement inférieure à - 15°C),
- atmosphère très poussiéreuse (chantiers...),
- petits parcours répétés (moteur froid),
- qualité du combustible utilisé douteuse ou celle du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple, au combiné d'instruments

Moteur 3L V6

Entretien tous les 30 000 Km ou 20 000 Km en usage sévère.**Remplacement :**

- Vidange de l'huile moteur.
- Filtre à huile.
- Filtre à air d'habitacle.

Niveau :

- Circuit de refroidissement (mesure antigel).
- Direction assistée.
- Liquide de frein.
- Liquide lave glace.

Contrôle :

- Feux éclairage et signalisation.
- Pédale embrayage (hauteur).
- Carters + tuyauterie (état + étanchéité).
- Plaquettes de freins AV (usure).
- Soufflets (transmissions, rotules...).
- Ligne échappement (état).
- Batterie (tension + niveau).
- Courroies auxiliaires (état).
- Lecture des codes défauts (autodiagnostic).
- Remise à zéro indicateur de périodicité.
- Essai sur route.

Entretien tous les 60 000 Km ou 40 000 Km en usage sévère.

Effectuer un entretien des 30 000 Km ou 20 000Km en usage sévère plus les opérations suivantes :

Remplacement :

- Filtre à air.

Contrôle :

- Plaquettes de freins AR (usure).
- Amortisseurs (tiges + étanchéité)
- Moyeux, biellettes, rotules (jeux)
- Flexibles / tuyaux de freinage/embrayage (état/étanchéité)

Entretien tous les 120 000 Km ou 80 000 Km en usage sévère.

Effectuer un entretien des 60 000 Km ou 40 000Km en usage sévère plus les opérations suivantes :

Remplacement :

- Bougies allumage
- Courroie de distribution + galets

Moteur 2.2 HDi

Entretien tous les 20 000 Km ou 15 000 Km en usage sévère.

Remplacement :

Vidange de l'huile moteur.
Filtre à huile.
Filtre à air d'habitacle.

Niveau :

Circuit de refroidissement (mesure antigel).
Direction assistée.
Liquide de frein.
Liquide lave glace.

Contrôle :

Protection anticorrosion carrosserie.
Feux éclairage et signalisation.
Plaquettes de freins AV (usure).
Soufflets (transmissions, rotules...).
Amortisseurs (tiges + étanchéité).
Moyeux, biellettes, rotules (jeux).
Pneumatiques (état/pression).
Ligne échappement (état).
Balais + gicleurs essuie-glaces.
Pare-brise + vitres (Etat).
Flexibles / tuyaux de freinage/embrayage (état/étanchéité).
Courroie(s) auxiliaire(s) (état et tension).
Elements caoutchouc (soufflets, capuchons, durites, manchons, etc).
Frein de stationnement (fonctionnement).
Lecture des codes défauts (autodiagnostic).
Remise à zéro indicateur de périodicité.
Essai sur route.

Entretien tous les 60 000 Km ou 45 000 Km en usage sévère.

Effectuer un entretien des 20 000 Km ou 15 000Km en usage sévère plus les opérations suivantes :

Remplacement :

Filtre à air.
Filtre à combustible.
Liquide de frein.

Contrôle :

Niveau de boîte de vitesses.
Plaquettes de freins AR (usure).
Antipollution (fumée d'échappement).

Entretien tous les 120 000 Km ou 90 000Km en usage sévère.

Effectuer un entretien des 60 000 Km ou 45 000Km en usage sévère plus les opérations suivantes :

Remplacement :

Courroie de distribution + galets.